

# NOTE DE CONJONCTURE

de l'Opco des Entreprises de Proximité

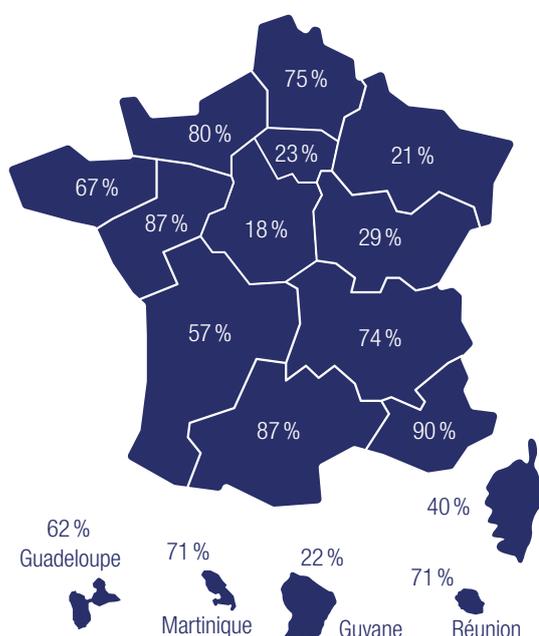
N°2 / Décembre 2021

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**43% des entreprises** ont l'intention de **former leurs salariés** dans les **12 mois** (base 3327 REFLEEx – novembre 2021)

### Taux d'intention de formation par région

(base 3327 REFLEEx – novembre 2021)



### Taux d'intention de formation par secteur

(base 3327 REFLEEx – novembre 2021)

	Nov.2021	2021
Artisanat alimentaire	38%	33%
Professions libérales	35%	39%
Artisanat de service	25%	29%
Services de proximité	48%	58%

**Le taux d'intention de formation repart à la hausse par rapport au mois d'octobre (+4 points)** mais reste très en deçà du taux recensé en janvier (77%). La fin d'année approchant, certains projets de formation sont reportés au début de l'année 2022.

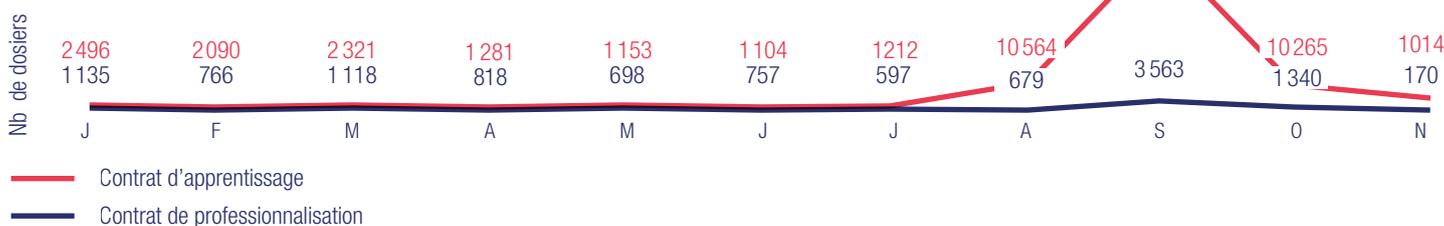
Les intentions de formation varient fortement selon les secteurs d'activité. Ainsi, en novembre 2021, **81% des entreprises relevant de la branche du machinisme agricole prévoient de former leurs salariés**, à l'opposé, seulement 18% des chefs d'entreprise du commerce de détail de la chaussure l'envisagent.

## ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **28% des entreprises** qui envisagent de **recruter** (base 3327 REFLEEx – novembre 2021)

### Évolution du nombre de contrats en alternance en 2021

par date de début de formation



En novembre, 1 184 contrats en alternance ont été engagés sur le champ de l'Opco Ep, soit une **diminution de 90% par rapport à octobre 2021**. Ces contrats concernent principalement les entreprises relevant de la boulangerie (18%), des cabinets dentaires (14%) ou des vétérinaires (11%).

# MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, L'OPTIMISME PRÉSERVÉ CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISE

En novembre, selon notre enquête REFLEx menée auprès de 3327 entreprises réparties sur tout le territoire, 95 % des chefs d'entreprise prévoient un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour les 3 prochains mois.

Malgré la détérioration de la situation sanitaire, l'enquête révèle que les entreprises sondées en novembre 2021 sont aussi optimistes qu'en juin dernier, lorsque la campagne de vaccination semblait contenir l'épidémie.

**La formation des salariés demeure une priorité** pour les entreprises du secteur de l'économie de proximité, puisque 43 % des entreprises interrogées envisagent de former leurs salariés dans les 12 mois (+3 points par rapport à octobre), et un tiers des entreprises sont favorables à l'accueil d'un stagiaire.

Le taux d'intention de recrutement par la voie de l'alternance tombe à 28 % en novembre contre 41 % en octobre (-13 points). Après avoir atteint son pic en août 2021 (71 %), **la période de fin d'année n'est pas propice au recrutement en alternance pour les entreprises.**

**Les intentions de recrutement restent stables** par rapport au mois d'octobre : 21 % des entreprises interrogées ont l'intention de recruter dans les six prochains mois. Plus de la moitié de ces intentions d'embauches relèveraient d'une création de poste, et 62 % concerneraient un contrat pérenne (CDI).

**Les difficultés de recrutement poursuivent leur progression et atteignent le taux le plus élevé recensé depuis le début d'année (63 % en novembre, +9 points par rapport à octobre).**

Ces tensions de recrutement conduisent les entreprises à être plus ouvertes sur de nouveaux profils. En novembre, Opco Ep a accompagné sa 50<sup>e</sup> entreprise via le dispositif PCRH TRANSCO (Prestation Conseil en Ressources Humaines) avec une diversité et une densité des prestations très structurantes dans un contexte de réduction des tensions de recrutement.

En novembre 2021, le climat des affaires des entreprises des secteurs de l'économie de proximité est favorable : **89 % des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaire stable ou en hausse.** Dans le contexte des fêtes de fin d'année, l'amélioration est sensible au sein de l'artisanat alimentaire, en particulier dans la branche de la chocolaterie (38 % déclarent une hausse du chiffre d'affaire, soit +23 points par rapport au mois précédent). Les tensions sociales survenues dans les Antilles impactent fortement l'activité économique : 40 % déclarent un chiffre d'affaires en diminution.

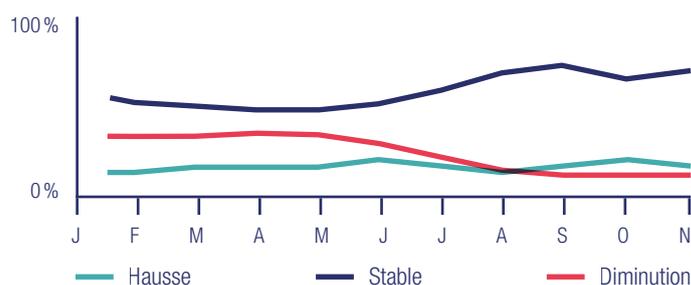
## L'ACTIVITÉ PERÇUE DES CHEFS D'ENTREPRISES



**Situation du chiffre d'affaires**  
(base 3327 REFLEx – novembre 2021)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Tendance Mois	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	69 % Stable, 24 % Hausse, 7 % Diminution	↗
Professions libérales	70 % Stable, 24 % Hausse, 6 % Diminution	→
Artisanat de service	70 % Stable, 13 % Hausse, 16 % Diminution	→
Services de proximité	66 % Stable, 21 % Hausse, 13 % Diminution	→

## Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021



## EMPLOI

Un taux de **difficulté de recrutement** qui atteint son plus haut niveau :  
« 63 % des entreprises ayant une intention d'embauche » (base 3327 REFLEEx – novembre 2021)

Les difficultés de recrutement perdurent dans tous les secteurs, et conduisent les **entreprises** à être plus **ouvertes sur de nouveaux profils**.

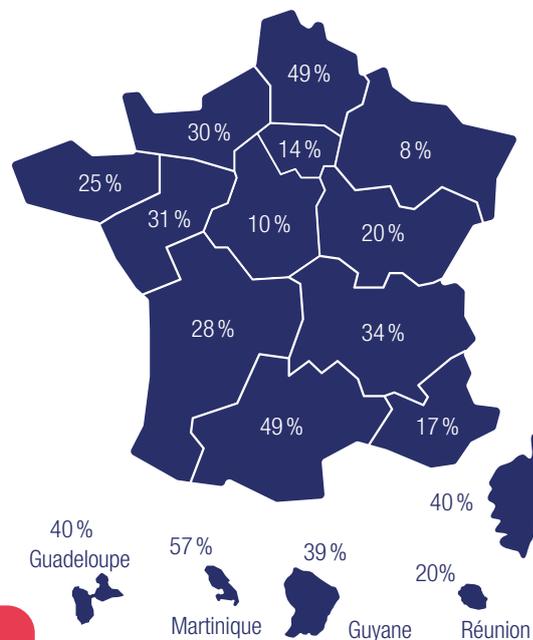
63 % des entreprises interrogées en novembre déclarent rencontrer des difficultés de recrutement, atteignant le taux le plus élevé depuis début 2021. Les secteurs les plus touchés sont le froid (86 %), la coiffure (79 %), les entreprises de services à la personne (77 %).

Face à ces besoins de recrutements importants, Opco Ep a initié de **nombreux partenariats dans les territoires**, au cœur des bassins d'emploi.

La promotion des métiers, notamment vers les jeunes, en lien avec les Conseils Régionaux, constitue une réponse de moyen terme aux difficultés de recrutement.

**250 chefs d'entreprise** interrogés en novembre seraient prêts à participer à des actions de **présentation de leurs métiers**, notamment lors de forums de métiers.

**Taux d'intention de recrutement par région**  
(base 3327 REFLEEx – novembre 2021)



## ZOOM SUR: TRANSCO, dispositif de transitions collectives

Opco Ep a accompagné sa **50ème entreprise** vers TRANSCO  
(base engagements PCRH Transco 2021)

L'accompagnement des entreprises vers TRANSCO est une **prestation** prévue dans la note d'instruction ministérielle du 11 janvier 2021. L'État précise que les OPCO doivent disposer d'expertise pour **accompagner les PME** à comprendre les mutations, identifier les compétences fragiles et celles à pourvoir.

Le Conseil d'administration en a fait une de ses priorités pour la **réussite de TRANSCO** :

- Attribution d'une enveloppe dédiée
- Objectif ambitieux d'accompagnements en 2021
- Utilisation du dispositif d'appui PCRH
- Volonté d'accompagner les entreprises « donneuses et receveuses »

En novembre, Opco Ep a accompagné sa 50ème entreprise en 2021 via le dispositif PCRH TRANSCO avec une **diversité** et une **densité des prestations** très structurantes dans un contexte de réduction des tensions de recrutement :

- Construire une démarche prospective et d'anticipation en matière de gestion des emplois et des parcours
- **Réaliser un diagnostic RH** pour :
  - Identifier les métiers fragiles
  - Identifier les métiers porteurs
  - Identifier les métiers en tension
  - Identifier les mutations générales, sectorielles, territoriales qui vont avoir un impact sur les ressources humaines
- Identifier les dispositifs, les acteurs et les ressources sur le territoire pour **déployer un plan d'action**
- Accompagner les métiers fragiles
- Pourvoir aux métiers en tension

# L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



**402 000**  
entreprises



**3 M**  
salariés



**98**  
implantations



**1034**  
collaborateurs

**54** branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laiterie et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiabiles
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLML)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

**Une branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **3327 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2021 (42079 enquêtes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco Ep, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.